

## PROCÈS-VERBAL

2<sup>e</sup> réunion

Le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2009

Salle L'Ombre d'Orford (local B5-3002) du Pavillon multifonctionnel

La réunion s'ouvre sous la présidence de la rectrice, la P<sup>re</sup> Luce Samoisette, la P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher agissant à titre de secrétaire.

### Les membres suivants sont présents :

P <sup>re</sup> Lynda Bellalite	Doyenne, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Alain Berry	Professeur, Faculté de génie
P <sup>r</sup> Guylain Boissonneault	Professeur, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M <sup>me</sup> Isabelle Bolduc	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté de génie
M <sup>me</sup> Julie Bonneau	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Lee Bourgoïn	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté de génie
P <sup>re</sup> Gina Bravo	Professeure, Faculté de médecine et des sciences de la santé
P <sup>r</sup> Jean-Pierre Brunelle	Doyen, Faculté d'éducation physique et sportive
P <sup>r</sup> Martin Buteau	Vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante
P <sup>r</sup> Enrique Correa Molina	Professeur, Faculté d'éducation
M <sup>me</sup> Caroline Dubois	Chargée de cours à forfait, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>re</sup> Jocelyne Faucher	Secrétaire générale et vice-rectrice aux relations internationales
P <sup>r</sup> Marc Frappier	Professeur, Faculté des sciences
P <sup>r</sup> Gérard Lachiver	Doyen, Faculté de génie
P <sup>re</sup> Lucie Laflamme	Vice-rectrice aux études
P <sup>r</sup> Denis LeBel	Doyen intérimaire, Faculté des sciences
M <sup>me</sup> Josée Maffett	Professionnelle, Service de la recherche et de la création
P <sup>r</sup> André Marquis	Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines
M. Chabi O. Hubert Mongadji	Étudiant aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Pierre Noël	Doyen délégué, Faculté de théologie
P <sup>r</sup> Daniel Proulx	Doyen, Faculté de droit
P <sup>r</sup> Jean Roy	Professeur, Faculté d'administration
P <sup>re</sup> Luce Samoisette	Rectrice
P <sup>r</sup> Luc Savard	Professeur, Faculté d'administration
P <sup>re</sup> Nathalie Vézina	Professeure, Faculté de droit

Le P<sup>r</sup> Roger Noël, doyen de la Faculté d'administration, arrive au cours des délibérations relatives à la résolution CU-2009-12-01-03, la P<sup>re</sup> Colette Deaudelin, doyenne de la Faculté d'éducation, arrive au cours des délibérations relatives à la résolution CU-2009-12-01-06 et la P<sup>re</sup> Lyne Bouchard, vice-rectrice au Campus de Longueuil et vice-rectrice aux technologies de l'information, arrive au cours des délibérations relatives à la résolution CU-2009-12-01-17.

### Les membres suivants se sont excusés :

P <sup>r</sup> Jacques Beauvais	Vice-recteur à la recherche
P <sup>r</sup> Ryszard Brzezinski	Professeur, Faculté des sciences
P <sup>r</sup> Réjean Hébert	Doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé
M <sup>me</sup> Valérie Lusignan	Étudiante au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté d'éducation
P <sup>re</sup> Joanne Roch	Vice-rectrice à l'administration
P <sup>re</sup> Michèle Vatz-Laaroussi	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Alain Webster	Vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales

**Les personnes suivantes sont invitées :**

P<sup>r</sup> Claude Asselin Vice-doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé  
M<sup>me</sup> France Myette Registrare

CU-2009-12-01-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire adopte l'ordre du jour, tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal, après avoir ajouté le point 13.6 *Beijing Normal University (Chine) – Collège Dawson – protocole d'entente pour la gouvernance de l'Institut Confucius au Québec – approbation – autorisation de signature.*

CU-2009-12-01-02

Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2009

Le conseil universitaire procède aux modifications suivantes :

- corriger « Bourgouin » par « Bourgoïn »;
- enlever les mots « de recherche » dans le titre de la fonction de M<sup>me</sup> Josée Maffett.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, les membres présents à la réunion du 6 octobre 2009 adoptent le procès-verbal de cette réunion, tel qu'il a été transmis aux membres, en y incluant les corrections demandées.

CU-2009-12-01-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2009

Résolution CU-2009-10-06-11 – La secrétaire générale informe le conseil universitaire que le contrat d'affiliation à intervenir avec la Régie régionale de la santé A du Nouveau-Brunswick n'a pas été soumis au conseil d'administration pour approbation lors de sa séance du 9 novembre. À la suite de la séance du conseil universitaire du 6 octobre dernier, l'Université de Moncton a manifesté son désir d'ajouter deux « attendu que » qui visent essentiellement à reconnaître cette université comme partie prenante dudit contrat d'affiliation. Ce dossier devrait être finalisé sous peu.

## COMMUNICATION DE LA RECTRICE

CU-2009-12-01-04

Communication de la rectrice

La rectrice annonce le lancement du processus de la planification stratégique au point 18.10.1 *Planification stratégique – lancement* de la présente séance.

## CONSEIL DES ÉTUDES

CU-2009-12-01-05

*Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007) – modification – approbation*

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire approuve la *Politique d'évaluation périodique des programmes (Politique 2500-007)*, telle qu'elle est modifiée et présentée en annexe.

CU-2009-12-01-06

Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion stratégique de la santé et sécurité au travail – création de programme – approbation

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil des études; le conseil universitaire approuve la création du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en gestion stratégique de la santé et sécurité au travail et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe, et autorise la mise en œuvre du microprogramme à compter du trimestre d'hiver 2010.

### CONSEIL DE LA RECHERCHE

CU-2009-12-01-07

*Plan stratégique de recherche 2006-2010* – liste des créneaux de recherche prioritaires – mise à jour – approbation

Le conseil universitaire modifie l'appellation du créneau « Français d'usage québécois » par « Français québécois » parmi ceux proposés par la Faculté des lettres et sciences humaines.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du conseil de la recherche, le conseil universitaire approuve la liste mise à jour des créneaux de recherche prioritaires du *Plan stratégique de recherche 2006-2010*, telle qu'elle apparaît en annexe, en y incluant la modification suggérée.

### VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CU-2009-12-01-08

Capacités d'accueil et contingents 2010-2011 – adoption – recommandation au comité de direction de l'Université

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire recommande au comité de direction de l'Université, pour l'année universitaire 2010-2011 :

- d'adopter les capacités d'accueil et les contingents pour l'admission aux programmes de baccalauréat, tels qu'ils sont présentés en annexe;
- d'adopter les cotes de rendement collégial (CRC) minimales exigées pour certains programmes, si des circonstances particulières le justifient.

### VICE-RECTORAT AUX RELATIONS INTERNATIONALES

CU-2009-12-01-09

Faculté des sciences de l'éducation Regina Assumpta de Cap-Haïtien (Haïti) – protocole d'entente n° 2 – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université le conseil universitaire :

- approuve le protocole d'entente n° 2 entre la Faculté des sciences de l'éducation Regina Assumpta de Cap-Haïtien (Haïti) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'éducation);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit protocole, tel qu'il apparaît en annexe ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte du protocole, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2009-12-01-10

Universidad Nacional de La Plata (Argentine) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Le conseil universitaire retire l'article 4 d) de l'accord de coopération scientifique et technologique.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Universidad Nacional de La Plata (Argentine) et l'Université de Sherbrooke (Faculté d'administration);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, en y incluant la modification suggérée, ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte de l'accord, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2009-12-01-11

École supérieure d'électronique de l'Ouest (ESEO) (France) – accord de coopération scientifique et technologique – convention spécifique # 1 – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (ESEO) (France) et l'Université de Sherbrooke;
- approuve la convention spécifique # 1 entre l'École supérieure d'électronique de l'Ouest (ESEO) (France) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît à l'annexe 1, et ladite convention, telle qu'elle apparaît à l'annexe 2, ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte de l'accord et de la convention, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2009-12-01-12

Universidad de San Carlos (Guatemala) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre la Universidad de San Carlos (Guatemala) et l'Université de Sherbrooke (Faculté des sciences);
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte de l'accord, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2009-12-01-13

Université de Toulouse – Hôpitaux de Toulouse – Gérotopôle de Toulouse – Centre de santé et de services sociaux - Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS) – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) – accord de coopération scientifique et technologique – approbation – autorisation de signature

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire :

- approuve l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Université de Toulouse, les Hôpitaux de Toulouse, le Gérotopôle de Toulouse, le Centre de santé et de services sociaux - l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS), le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit accord, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte de l'accord, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

CU-2009-12-01-14

Beijing Normal University (Chine) – Collège Dawson – protocole d'entente pour la gouvernance de l'Institut Confucius au Québec – approbation – autorisation de signature

La secrétaire générale précise que la phrase qui aurait dû apparaître sous la rubrique « Aspects financiers » de la fiche de présentation est la suivante : « Les coûts associés au protocole d'entente sont assumés par l'Agence des relations internationales de l'Université de Sherbrooke (ARIUS) et par les facultés concernées ».

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire :

- approuve le protocole d'entente pour la gouvernance de l'Institut Confucius au Québec entre la Beijing Normal University (Chine), le Collège Dawson et l'Université de Sherbrooke;
- autorise la rectrice ou la vice-rectrice aux relations internationales à signer, pour et au nom de l'Université, ledit protocole, tel qu'il apparaît en annexe, ainsi que tout document en découlant;
- autorise le comité de direction de l'Université à approuver postérieurement toute modification mineure au texte du protocole, incluant une modification qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

## **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

CU-2009-12-01-15

Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie – entente cadre – approbation – autorisation de signature – recommandation au conseil d'administration

Un membre précise qu'une erreur s'est glissée dans le code postal de l'Université dans l'entente cadre.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, à la recommandation du comité de direction de l'Université, le conseil universitaire recommande au conseil d'administration :

- d'approuver l'entente cadre entre l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie et l'Université de Sherbrooke, en y incluant la correction demandée;
- d'autoriser la rectrice ou la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ladite entente cadre ainsi que tout document en découlant.

(Document en annexe)

## RAPPORTS ET INFORMATION

### Vice-rectorat aux études

CU-2009-12-01-16

Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ

La vice-rectrice aux études informe le conseil universitaire des sujets suivants :

- refus de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ de recommander la création du programme de doctorat en conseil et gestion en éducation à la Faculté d'éducation;
- transmission d'une demande de financement au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de créer le projet de programme de doctorat en philosophie pratique de la Faculté des lettres et sciences humaines;
- visite des experts externes de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ le 16 décembre prochain en vue de la création du programme de doctorat en économie du développement à la Faculté d'administration.

### Cabinet de la rectrice

CU-2009-12-01-17

Planification stratégique 2010-2015 – lancement

La rectrice explique aux membres le processus de la planification stratégique retenu. Elle informe le conseil de la composition de l'équipe terrain, soit l'équipe chargée de la logistique, de la coordination du processus et de la réalisation concrète de l'exercice. Cette équipe est composée :

- de la rectrice, P<sup>re</sup> Luce Samoisette;
- du vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante, P<sup>i</sup> Martin Buteau;
- de la secrétaire générale, P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher;
- de M. Jean-Pierre Bertrand, vice-recteur adjoint;
- de M. Jules Chassé, vice-recteur adjoint;
- de M. Charles Vincent, adjoint à la rectrice;
- de M<sup>me</sup> Monique Chaput, consultante.

La rectrice présente également les personnes à l'interne qui seront en appui à cette équipe, entre autres, M<sup>mes</sup> Josée Garceau et Annie Bernier et donne la liste des répondants facultaires qui auront pour mandat d'épauler l'équipe, plus particulièrement dans l'organisation des consultations qui se dérouleront dans les facultés. Elle explique également qu'un comité directeur de la planification stratégique sera constitué sous peu. Ce comité supervisera l'ensemble de la démarche et témoignera de la rigueur du processus. Il observera l'avancement des travaux et surveillera la validité des documents produits.

Au cours de cet exercice, la rectrice compte sur la participation de l'ensemble de la communauté universitaire et des principaux partenaires externes. Dès le mois de janvier, des consultations seront organisées afin de rencontrer les différents groupes.

Elle termine en précisant les étapes à franchir en vue de la rédaction d'un plan stratégique ainsi que le calendrier prévu des différentes activités, notamment la possibilité de tenir un forum en mai prochain.

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

CU-2009-12-01-18

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2009-2010, le conseil universitaire fixe la prochaine réunion ordinaire au mardi 9 février 2010, à la salle L'Ombre d'Orford (B5-3002) du pavillon multifonctionnel à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente si les circonstances l'exigent.

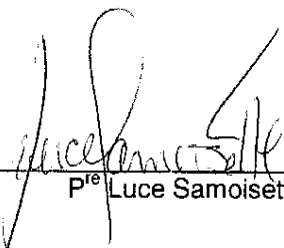
**CLÔTURE DE LA RÉUNION**

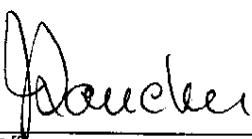
CU-2009-12-01-19

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil universitaire termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 9 février 2010.

  
\_\_\_\_\_  
P<sup>re</sup> Luce Samoisette, présidente

  
\_\_\_\_\_  
P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire